

## Autorisation de voyage électronique (ETA) : fiche d'information aux parties intéressées

### Contexte

- Le Royaume-Uni accueille chaque année des millions de visiteurs venus du monde entier. Le Royaume-Uni est une destination dynamique, diversifiée et stimulante pour les vacances, études de courte durée et voyages d'affaires.
- Nous améliorons nos procédures pour proposer un système d'immigration plus rationalisé, numérique, plus rapide et plus sûr pour les millions de voyageurs qui traversent les frontières du Royaume-Uni chaque année.
- Les autorisations de voyage électroniques (ETA pour Electronic Travel Authorisations) sont actuellement proposées à l'échelle mondiale aux visiteurs arrivant au Royaume-Uni dont le séjour de courte durée ne les oblige pas à se munir d'un visa ou qui ne bénéficient pas déjà d'un statut d'immigrant. L'ETA correspond à une autorisation numérique de voyager.
- Les non européens éligibles pourront la demander à l'avance à partir du 27 novembre 2024 et devront disposer d'une ETA pour voyager à partir du 8 janvier 2025.
- Les européens éligibles pourront la demander à partir du 5 mars 2025 et devront se munir d'une ETA pour voyager à partir du 2 avril 2025.
- Les visiteurs du Conseil de coopération du Golfe ont déjà besoin d'une ETA pour se rendre au Royaume-Uni.
- Les visiteurs peuvent la demander à l'avance et se renseigner sur la procédure à suivre sur le site [GOV.UK](https://www.gov.uk).
- L'ETA coûte 10,00 GBP. Elle est valable pour plusieurs entrées au Royaume-Uni et des séjours d'une durée maximale de six mois par voyage en deux ans ou jusqu'à l'expiration du passeport du titulaire, à la première de ces deux échéances.
- L'introduction des ETA correspond à l'approche adoptée par de nombreux autres pays, dont les États-Unis et l'Australie, en matière de sécurité aux frontières. Elle contribue à l'effort visant à empêcher d'entrer au Royaume-Uni les personnes susceptibles de constituer une menace pour le pays.

### Droit d'obtention de l'ETA

- Les visiteurs, enfants inclus, qui n'ont pas [besoin d'un visa](#) dans le cadre d'un séjour de courte durée ou n'ont aucun autre statut d'immigrant au Royaume-

Uni devront disposer d'une ETA pour se rendre au Royaume-Uni ou le traverser.

- L'ETA n'est pas un visa. Elle ne sert pas de droit d'entrer au Royaume-Uni, mais elle permet à une personne de s'y rendre.
- Les citoyens britanniques et irlandais n'ont pas besoin d'une ETA.

## Demander son ETA

- Vous trouverez des renseignements sur les personnes éligibles à l'ETA et la marche à suivre pour en faire la demande avant de vous rendre au Royaume-Uni sur le site [GOV.UK](https://www.gov.uk)
- La voie la plus directe pour demander l'ETA consiste à télécharger l'application « UK ETA » sur [Google Play](https://play.google.com/store/apps/details?id=uk.gov.eta) ou l'[App Store Apple](https://apps.apple.com/uk/app/uk-eta/id6449881110). Les demandeurs qui n'ont pas accès à un smartphone en feront la demande sur le site [GOV.UK](https://www.gov.uk).
- Le processus de demande est à la fois rapide et simple. La décision est normalement communiquée aux demandeurs dans les trois jours ouvrés et souvent encore plus rapidement s'ils ont utilisé l'application « UK ETA ».
- Pour demander leur ETA, ils devront :
  - s'acquitter de la somme demandée ;
  - fournir leurs coordonnées de contact et les détails de leur passeport ;
  - fournir une photo valide conforme à nos règles applicables aux photos dématérialisées sur [GOV.UK](https://www.gov.uk) ;
  - répondre à une série de questions.
- Les visiteurs devront voyager avec le passeport auquel ils ont fait référence au moment de soumettre leur demande d'ETA.
- L'ETA coûte 10,00 GBP. Comme pour tous nos tarifs, celui de l'ETA est continuellement révisé.

## Foire aux questions

### Comment savoir si un voyage oblige à se munir d'un visa ou d'une ETA ?

- Une personne qui envisage de séjourner au Royaume-Uni pendant plus de six mois doit se munir du visa qui convient. Elle peut aussi devoir se munir d'un visa en cas de séjour d'une durée inférieure à six mois, si elle ne voyage pas à titre de visiteur, pour transiter ou, dans certains cas, dans le cadre d'un voyage d'affaires.
- Le gouvernement met au service des personnes qui souhaitent vérifier si elles ont besoin d'un visa son [outil de vérification de l'obligation de se munir d'un visa, sur le site GOV.UK](https://www.gov.uk/visas-and-immigration/apply-to-visit).

### Que doit faire une personne dont la demande d'ETA n'est pas satisfaite ?

- En cas de rejet d'une demande d'ETA, le demandeur est informé du motif du rejet et peut renouveler sa demande.
- Un demandeur dont la demande d'ETA est refusée ne peut pas faire appel, mais doit en revanche [soumettre une demande de visa](#) s'il souhaite toujours demander l'autorisation de se rendre au Royaume-Uni.

**Abonnez-vous aux alertes électroniques sur GOV.UK pour rester au courant de l'actu ETA :**

**[GOV.UK/electronic-travel-authorisation](https://www.gov.uk/electronic-travel-authorisation)**